

Troisième concours d'attaché d'administration de l'Etat

NOTE OU CAS PRATIQUE

BBASW557 SD

Note de correction : 17 / 20

Concours section : Troisième concours d'attaché d'administrati

Epreuve matière : NOTE OU CAS PRATIQUE

N° Anonymat : **BBASW557 SD** Nombre de pages : 8

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : **3^e CONCOURS ATTACHÉ** Section/S spécialité/Série :

Epreuve : **REDACTION** Matière : Session : **2019**

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Sous-préfecture d'arrondissement rural
Service ...
Affaire suivie ...
Coordonnées

A ... / de ...

A Monsieur le Sous-préfet

Objet : dispositif territorial facilitant l'accès à la
préparation et au passage du permis : note de
conduite de réunion et lettre d'invitation.

Monsieur le Sous-préfet,

En vue de la réunion avec les partenaires concernant
le dispositif territorial facilitant l'accès à la préparation
et au passage du permis, vous trouverez en pièce-jointe
une note de conduite de réunion.
Vous trouverez également en pièce-jointe la lettre
d'invitation associée.

Je reste disponible pour tout complément d'information

PS 1 : note de conduite de réunion

PS 2 : lettre d'invitation.

.A.I.P.

P. 1

Le permis de conduire constitue un tremplin auprès des jeunes pour l'accès à un emploi et une formation. Toutefois, seulement 60% des jeunes en âge d'accéder au permis l'ont selon une étude de 2009 de l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Bretagne (URHJS). Les raisons sont multiples. D'une part, le permis de conduire est conténué avec un prix moyen de 1500€. D'autre part, les jeunes de niveaux de qualification les plus faibles (V et VI) sont confrontés à des difficultés d'apprentissage du code et de la conduite.

De plus, les jeunes, et notamment les conducteurs novices adoptent des comportements à risque sur la route (alcool, cannabis, vitesse par exemple). Les jeunes conducteurs (moins de 12 mois avec un permis) sont impliqués dans un quart des accidents de la route avec des morts ou des blessés.

Dans ce contexte, il nous semble important de vous réunir aujourd'hui pour vous présenter un nouveau dispositif territorial. Ce dispositif doit permettre de faciliter l'accès à la préparation et au passage du permis chez les jeunes, c'est à dire les 18-25 ans. Le dispositif s'inscrit dans le plan local pour l'insertion et l'emploi, plan que vous connaissez déjà tous.

La présentation se déroulera en deux temps. En premier lieu, il conviendra de revenir sur les problématiques qui concernent les jeunes. En second lieu, il s'agira de vous proposer le contenu de ce projet. L'objectif étant, et gardons le bien en mémoire, de développer la mobilité et l'employabilité des jeunes tout en garantissant la sécurité de tous.

I - des problématiques auxquelles sont confrontés les jeunes avant et après l'acquisition du permis de conduire.

A - Sans permis de conduire, les jeunes sont face à des problèmes d'accès à un emploi.

Comme nous l'avons dit, les jeunes ont des difficultés pour avoir un permis de conduire pour deux raisons principales: le coût ainsi que des difficultés d'apprentissage des jeunes peu ou pas qualifiés.

Or l'absence de permis pénalise la recherche d'emploi, notamment dans les territoires dans lesquels les transports collectifs sont peu développés. C'est par exemple le cas de l'Arrière, territoire montagneux.

L'absence de permis est ainsi un facteur de renoncement à l'emploi ou à une formation. 62% des jeunes âgés de 18 à 30 ans ont renoncé sur les 12 derniers mois, à une ou plusieurs activités en raison de difficultés de déplacement selon une étude de l'INSEP et du CREDOC en 2016.

Toutefois, pour les jeunes avec un permis, d'autres problématiques se posent.

B - Les jeunes avec un permis adoptent des comportements à risque et peuvent représenter un danger.

En moyenne 2,5 conduites à risque sont citées par chaque jeune selon l'enquête URHAI Bretagne. De plus, des jeunes peuvent conduire sans permis.

des accidents de la route sont la première cause d'accidents du travail mortels et principalement par les jeunes. En effet, je me répète car ces chiffres

sont importants : un accident de la route sur quatre ayant entraîné des morts ou blessés impliquent les jeunes conducteurs.

Face à ces constats, il nous semble nécessaire d'agir au sein de notre arrondissement rural - Le dispositif territorial que je vous propose a pour mission de lever les freins identifiés à deux niveaux -

Premièrement, il est important d'accompagner les jeunes notamment en termes d'aides financières à l'obtention du permis de conduire -

Deuxièmement, cette première action doit être menée de front avec des actions de prévention et de sensibilisation des jeunes aux dangers de la conduite -

II - Le contenu du projet.

A - Un accompagnement à l'obtention du permis de conduire

Des dispositifs nationaux aident au financement du permis de conduire - Nous pouvons citer à titre d'exemple le permis à 1 euro par jour ou encore la bourse au permis de conduire - Ces dispositifs supposent la mise en place de partenariats avec les différents acteurs : écoles de conduite, municipalités, ...

Selon la situation de la personne, celle-ci peut faire appel à différentes aides - Les salariés peuvent bénéficier de financements de leur permis par l'employeur - Les chômeurs peuvent être aidés par Pôle emploi - Enfin les apprentis ont la possibilité de bénéficier d'une aide de 500 € par l'intermédiaire de leur centre de formation d'apprentis (CFA) -

Il existe des bonnes pratiques au niveau national que nous pourrions mettre en œuvre - Le territoire

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : **3^e CONCOURS ATTACHE** Section/S spécialité/Série :Epreuve : **REDACTION** Matière : Session : **2019****CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

des Yvelines a développé une auto-école sociale. Des sessions intensives de Code de la route puis des cours de conduite sont proposés. Le coût est de 250€ pour une personne au RSA. Le coût peut être modulé. Les résultats sont là : parmi les 24 nouveaux titulaires, plus de la moitié a trouvé un emploi.

B. Des actions de prévention en matière de sécurité routière.

Des formations de prévention à destination des conducteurs novices sont proposées. Ces formations sont issues de l'article R223-4-1 du Code de la route. Elles sont collectives et s'adressent aux titulaires d'un premier permis de conduire entre les 6^{ème} et 14^{ème} mois qui suivent son obtention. Elles sont portées par des écoles de conduite labellisées.

D'autres actions de prévention existent et sont portées par d'autres partenaires. Nous pouvons citer deux initiatives.

Premièrement, l'union des entreprises de proximité (UdP) a mis en place des conventions avec les centres de formation des apprentis afin de les sensibiliser à la sécurité routière.

Deuxièmement, le comité interministériel de la sécurité routière ^(CISR) souhaite renforcer les actions de prévention sur les conduites dangereuses.

de CISR a pour volonté de constituer une communauté municipale de volontaires du service civique et de bénévoles formés pour intervenir auprès des jeunes - de CISR a également pour objectif de faire signer une charte municipale à tous ceux qui viennent de réussir l'examen du permis de conduire.

Egalement, les réseaux sociaux ont un rôle à jouer dans la prévention. Des campagnes peuvent être produites et diffusées sur les réseaux sociaux à l'image du court-métrage "Le bon vivant" réalisé en 2015. Il sensibilisait les jeunes sur les dangers de l'alcool au volant et a connu beaucoup de succès.

Le modèle que nous mettons en oeuvre doit pouvoir répondre à la fois aux problèmes d'accès au permis de conduire et doit pouvoir sensibiliser les jeunes à la sécurité routière.

Il nous appartient de construire le modèle le plus adapté à notre territoire et aux spécificités de notre public.

Comme je viens de vous le présenter, nous disposons d'une multitude de dispositifs issus d'une volonté nationale ou de bonnes pratiques territoriales. C'est à nous, dans le cadre d'une plateforme de mobilité de nous en saisir. A nous d'informer les jeunes de ces différents dispositifs et de leur proposer la solution la plus adaptée à leur situation et leurs besoins.

PJ 2

Sous-préfecture d'arrondissement rural

Service ...

Affaire suivie ...

Coordonnées

Destinataires : Écoles de conduite agréées, missions locales, collectivités locales (mairies), union des entreprises de proximité (UEP), centre de formation des apprentis (CFA), chambre des métiers, pôle emploi, associations dans le secteur social, protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), CSE local.

A ... / de ...

Objet : invitation à la réunion concernant le dispositif territorial facilitant l'accès à la préparation et au passage du permis des jeunes.

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du plan local pour l'insertion et l'emploi, nous souhaitons monter un dispositif territorial facilitant l'accès à la préparation et au passage du permis des jeunes. Nous envisageons d'y associer une démarche globale de sensibilisation à la sécurité routière chez les jeunes.

La mise en place de ce dispositif a pour volonté de répondre à de nombreux enjeux. La non possession d'un permis de conduire peut constituer un frein à l'activité professionnelle et à la formation. Notre ambition

est de favoriser l'accès à l'emploi pour prévenir les situations de précarité et d'exclusion. Notre ambition est également de veiller à la santé de tous nos citoyens en limitant les conduites à risque ou violentes.

Ainsi, vous êtes invités à la réunion qui se tiendra :

le date
de ...h à ...h
à lieu

Nous comptons sur votre participation qui favorisera la réussite de notre projet. Vous êtes un partenaire incontournable.

Dans l'attente de vous accueillir à cette occasion.

Monsieur le Sous-préfet.